

Communiqué de presse

Zurich, le 27 février 2025

Embargo : 27 février 2025 / 10h00

Industrie tech : toujours pas de reprise, et de gros risques

L'industrie tech suisse (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, ainsi que des branches technologiques apparentées) a connu un exercice 2024 décevant. Par rapport à 2023, les entreprises ont vu leurs chiffres d'affaires baisser de 4,6% et leurs exportations de 3,1%. Les entrées de commandes ont, quant à elles, stagné au niveau de l'année précédente. La raison principale en est le mauvais climat d'investissement à l'échelle mondiale. L'évolution future de la branche dépendra de l'ampleur avec laquelle la Suisse sera touchée par les conflits commerciaux qui s'accroissent. Des droits de douane généralisés des États-Unis vis-à-vis de la Suisse et de l'UE auraient des conséquences dramatiques. La Confédération doit maintenant accélérer l'offensive de libre-échange et ratifier rapidement les accords avec l'Inde et la Thaïlande, ainsi que viser résolument de nouveaux accords avec le Mercosur et les États-Unis et actualiser les accords avec la Chine et le Mexique. La conclusion des Bilatérales III garantirait en outre des conditions-cadres stables à long terme pour le commerce avec l'UE, qui est notre principal partenaire, et de loin.

Par rapport à l'année précédente, les entreprises de l'industrie tech ont vu leurs chiffres d'affaires baisser de 4,6%. Au quatrième trimestre 2024, le recul était même de 2,4% par rapport à la même période de l'année précédente. En 2024, les entrées de commande ont stagné au niveau de 2023 (+0,1%), ayant tout de même légèrement augmenté au quatrième trimestre 2024 par rapport au même trimestre de l'année précédente (+1,3%). Au quatrième trimestre 2024, le taux d'utilisation des capacités de production se situait à 81,3%, ce qui est nettement inférieur à la moyenne à long terme de 86,2%. La forte augmentation du chômage partiel reflète la baisse de la charge de travail dans les entreprises de l'industrie tech. Le nombre de collaborateurs et de collaboratrices s'élevait à 329 000 au quatrième trimestre 2024. Ce sont 5% de moins qu'au trimestre précédent.

Des exportations toujours en baisse

Par rapport à l'année précédente, les exportations de biens de l'industrie tech ont diminué en 2024 de 3,1% pour se situer à 68,3 milliards de francs. Au niveau des groupes de produits les plus importants, les exportations ont diminué de 6,2% pour la métallurgie, de 4,9% pour la construction de machines et de 2,1% pour les instruments de précision. Seul le secteur de l'électrotechnique/électronique a connu une légère augmentation des exportations (+1,3%). Pour ce qui est des grands marchés, seuls l'Inde et les États-Unis ont connu une augmentation des exportations, respectivement de +9,4% et +3,9%. Ces augmentations n'ont toutefois pas permis de compenser le recul des exportations dans l'UE (-5,6%). Quant aux exportations vers l'Asie, elles ont stagné (-0,2%).

Droits de douane généralisés des États-Unis : risque de dommage important

Actuellement, il y a peu de signes de reprise dans l'industrie tech suisse. En raison des divers conflits commerciaux, l'incertitude est grande et le climat d'investissement mauvais dans le monde entier. L'évolution future de l'industrie tech dépend essentiellement de l'ampleur avec laquelle la Suisse sera touchée par les conflits commerciaux qui s'accroissent. Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, est inquiet : « Le pire des scénarios serait des droits de

douane américains généralisés, auxquels l'UE réagirait de manière réciproque en traitant la Suisse comme un pays tiers. Près de 70% des exportations de l'industrie tech suisse vers l'UE seraient concernés, ce qui aurait des conséquences dramatiques. » Les entreprises s'attendent à des impulsions de croissance de l'Inde, de la Chine et surtout des États-Unis. Une augmentation considérable des droits de douane américains anéantirait ces impulsions.

Une approche intelligente et pragmatique du point de vue politique est nécessaire

En matière de politique étrangère, la diplomatie suisse doit désormais être pleinement présente. Elle doit convaincre le gouvernement américain que la Suisse est un partenaire de confiance. La suppression des droits de douane sur les produits industriels par la Suisse est un atout précieux à cet égard. Vis-à-vis de l'UE, elle doit tout mettre en œuvre pour que la Suisse ne soit pas traitée comme un État tiers si des contre-mesures étaient prises. Et la Confédération doit accélérer l'offensive du libre-échange. « Nous sommes engagés dans une course », souligne Stefan Brupbacher. « En ce qui concerne le Mercosur, l'UE nous a dépassés. En revanche, la conclusion de l'accord de libre-échange avec l'Inde confère à la Suisse un avantage stratégique. Il s'agit maintenant de profiter de cet avantage et de ratifier rapidement l'accord. L'industrie attend du PS, des Verts et des ONG qu'ils renoncent à un référendum. Un échec de l'accord ne serait bon pour personne. »

Dans les situations difficiles, il est d'autant plus important d'avoir de bonnes conditions-cadres. Les Bilatérales III permettent de les garantir avec le principal partenaire commercial. Si la Suisse parvient à conclure ces accords, elle devrait en outre être protégée des contre-mesures de l'UE. « Dans un monde où les comportements imprévisibles des grandes puissances, motivés par la politique du pouvoir, sont devenus une normalité, l'accès non discriminatoire au marché intérieur de l'UE devient un ancrage économiquement sûr », déclare Martin Hirzel, président de Swissmem.

Sur le plan de la politique intérieure, la Suisse ne devrait pas commettre d'inepties en matière de politique économique.

L'« Initiative pour l'avenir » de la JS et l'« Initiative pour des multinationales responsables 2.0 » en sont des exemples. Martin Hirzel met en garde avec insistance : « L'initiative d'expropriation de la JS concerne un tiers des entreprises membres de Swissmem. En raison de la clause de rétroactivité juridiquement discutable, de nombreux propriétaires évaluent une éventuelle expatriation. Cela touche notre branche en plein cœur. » Swissmem s'engage pour que le Parlement invalide la clause de rétroactivité, car ce serait le seul moyen de stopper un départ anticipé. L'initiative pour des multinationales responsables est elle aussi totalement inappropriée. L'évolution internationale en matière de réglementation de la durabilité va dans la direction opposée. Même l'UE a reconnu qu'elle s'était enferrée dans la microgestion.

Enfin, il est également urgent d'agir **sur la politique de sécurité**. Le bouclier de protection américain s'éloigne de plus en plus de l'Europe ; cette dernière doit donc pouvoir se défendre seule. La guerre en Ukraine montre que cela n'est pas possible sans disposer de sa propre industrie d'armement. La Suisse s'est engagée à respecter la neutralité armée. Or, pour remplir cet engagement et renforcer notre propre sécurité, nous avons besoin d'une industrie de l'armement performante. Celle-ci a été littéralement chassée du pays ces dernières années en raison des dispositions très restrictives en matière d'exportation. Swissmem attend du nouveau chef du DDPS qu'il s'engage en priorité pour de meilleures conditions-cadres pour l'industrie suisse de la sécurité et de la technique de défense. Cela concerne en particulier les conditions d'exportation prévues par la loi sur le matériel de guerre. Sans exportations, l'industrie suisse de l'armement ne peut pas survivre économiquement. Et sans sa propre industrie d'armement, la Suisse ne peut plus garantir sa sécurité.

Le monde traverse une période de turbulences. Mais toute situation offre aussi des opportunités. Il incombe à la Suisse de les exploiter en menant une politique intérieure, étrangère et de sécurité qui soit intelligente et pragmatique. C'est ainsi qu'elle pourra limiter les dommages potentiels, dans l'intérêt de toute la population.

Pour de plus amples renseignements :

Noé Blancpain, chef Communication & Public Affairs
Tél. +41 44 384 48 65 / portable +41 78 748 61 63
E-mail : n.blancpain@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch